

FEDERATION D'ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN . FAPEGM

Bodad kevredigezhioù difennadeg endro ar Mor-Bihan

agrée au titre de la protection de l'environnement

57 rue Clisouet 56000 Vannes

blog : <http://environnement-golfe-morbihan.fapegm.blogspot.com>

Compte-rendu de la 29^{ème} réunion, Palais des Arts à Vannes, le samedi 8 janvier 2011 de 9h30 à 12 h

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE ANNUELLE

Le président ouvre l'assemblée générale annuelle à 9H40.

Il lit l'ordre du jour qui est adopté.

Validation de l'Assemblée Générale :

La Fédération comprend 26 associations membres *actifs* et 1 association membre *associé* (Bretagne Vivante).

17 associations sont présentes, dont 16 membres actifs : AALLPA (Gérard Bornarel), Défense du pays de Surzur (René Le Breton), Amis des Chemins de Ronde (Anne Camus), Amis du Parc Naturel Régional (Joël Piolot), Amis du Golfe du Morbihan (Jean-Yves Guyomar), Amis de la Réserve Naturelle de Séné (Hélène Le Du), Défense de l'Aménagement Intercommunal et Régional A.D.A.I.R. (Françoise Prévost), A.D.S.E.L. (Alain Le Grézauc), Eau et Rivière de Bretagne (Henri Girard, François Roche), Golfe Clair (Anne Le Galles), Grains de sable (Marie-Dominique Pinel, Vincent Pommier), La Bernache (Pierre de Saint Rapt), Qualité de la vie à Larmor Baden (Louis-François Colboc), Sauvegarde du Logeo (Pascal Crespel), Vélotive (James Boucher), U.M.I.V.E.M. (Michel Chauvin),

et un membre associé : Bretagne Vivante (Yves Faguet)

Une association membre actif a donné pouvoir à Joël Piolot (Amis du PNR) : Connaissance Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais (Annie Piolot).

17 associations membres actifs sont donc présentes ou représentées sur les 26 associations membres actifs adhérentes de la fédération, soit 65 %..

Le quorum étant réuni (50 % des membres actifs), l'assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Rapport moral et d'activités par le Président

La FAPEGM, fondée le 2 décembre 2006, a quatre ans d'existence. Voici le bilan de l'année 2010.

Fontionnement de la Fédération :

La Fédération rassemble 27 associations membres, comme l'an dernier.

Le CA comprend 8 membres :

Association ADAIR, représentée par Françoise Prévost

Association des Amis du Golfe, représentée par Jean-Claude Provost,

Association des Amis du Parc Naturel Régional, représentée par Joël Piolot,

Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, représentée par Jacques Serre,

Association Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais, représentée par Annie Piolot

Association des Amis des Chemins de Ronde du Morbihan, représentée par Anne Camus

Association Eau et Rivières de Bretagne, représentée par Henri Girard,

Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Louis-François Colboc

Le CA, élu par l'AG le 2 décembre 2006, a été renouvelé pour moitié par l'AG de 2009. L'autre moitié doit être renouvelée cette année. Ce sont :

Association ADAIR, représentée par Françoise Prévost

Le Bureau de la Fédération, élu par le CA, est ainsi composé ::

Président : Henri Girard Secrétaire : Louis-François Colboc Trésorière : Anne Camus

Réunions générales : la Fédération a tenu depuis la précédente AG du 16 janvier 2010 sept réunions générales qui d'après nos statuts ont valeur d'Assemblées Générales ordinaires, celle d'aujourd'hui étant l'Assemblée générale annuelle statutaire : les 6 mars, 17 avril, 5 juin, 4 septembre, 23 octobre, 4 décembre 2010 et 8 janvier 2011.

Le CA s'est réuni 6 fois : les 2 février, 13 avril, 25 mai, 5 octobre, 23 novembre, 21 décembre 2010. Il a de plus été consulté plusieurs fois par internet.

Réunions thématiques :

Conformément aux souhaits, chaque réunion générale comporte en principe un temps principal consacré à un sujet d'intérêt général, ce qui permet à la fédération de jouer pleinement son rôle d'information et d'autoformation.

Durant l'année écoulée ont été abordés les thèmes suivants :

- * 17 avril : Les problèmes nés de la conchyliculture dans la région du Golfe, par Alain Dréano, secrétaire Général de la Section Régionale Conchylicole (SRC) de Bretagne Sud. :
questionnement et débat, suite à la réunion du 15 déc 2009.
- * 23 octobre : Natura 2000 sur le Golfe. Présentation approfondie par Lionel Picard (ONCFS, office National de la chasse et de la faune sauvage) et Nolwenn Malengreau (SIAGM), chargés de mission Natura 2000.

Un blog de la FAPEGM (<http://environnement-golfe-morbihan-fapegm.blogspot.com>) a été créé sous la responsabilité de LF. Colboc et J.Piolot.

Agrément :

La fédération a demandé le 3 mars 2010 à la préfecture un agrément au titre de la protection de l'environnement (art. L.141-1 et R.141-1 à 141-20 du Code de l'environnement). Par arrêté du 7 octobre 2010 le préfet, « considérant que la fédération [...] remplit les conditions requises par les textes précités... » a accordé cet agrément.

C'est un encouragement pour la FAPEGM.

Interventions de la fédération :

- Questions aux candidats des élections régionales : Seules trois listes ont répondu : le NPA, le Front breton de gauche et le PS. Par ailleurs JY Le Drian a rencontré le 22 février quelques associations dont la FAPEGM : une réunion assez franche et directe.

- Participation au Collectif « Alerte aux vases » de Rhuys

La FAPEGM a pleinement soutenu les associations locales de Rhuys et son Collectif contre l'immersion des sédiments du Port de La Trinité sur Mer dans la baie de Quiberon entre l'Ile de Houat et la côte de St Gildas. La FAPEGM a soutenu l'association Grains de sable dans sa demande de référé-suspension de l'immersion devant le Tribunal administratif de Rennes contre l'autorisation préfectorale. Nous avons été déboutés du référé-suspension le 3 mars 2009 pour moyens insuffisants. Le jugement au fond est encore à venir, près de 2 ans après.

- Race Nautic Tour ou Grand Prix d'Arzon-port du Crouesty :

La FAPEGM est venue en soutien à l'association Sémaphore dans sa demande de référé-suspension au Tribunal administratif de Rennes contre l'administration préfectorale qui autorisait une compétition nautique prévue les 1 et 2 mai 2010 près des côtes, au large d'Arzon et de St Gildas, à proximité de deux zones Natura 2000. Le référé-suspension du 29 avril a suspendu la compétition et le jugement du 2 décembre 2010 a entièrement donné raison à Sémaphore et à la fédération. L'évaluation des incidences sur les zones Natura 2000 avait été omise.

- Baden :

- un projet de lotissement (Charcot) est situé en partie sur une zone humide négligée par l'investisseur EADM. La FAPEGM a participé en commun avec Bretagne Vivante, Eau et Rivières et les Amis des Chemins de ronde à un

recours gracieux le 29 décembre 2009 auprès du Maire contre ce projet. Sans succès. Les travaux ont commencé. 3
Bretagne Vivante a attaqué le 9 juillet au Tribunal administratif l'arrêté préfectoral lié à la déclaration loi sur l'eau, qui a autorisé le maire à délivrer le permis d'aménager le lotissement.

- Un projet très avancé de zone artisanale « Nautiparc », mené par EADM va supprimer au bord du bourg une coupure d'urbanisation et la continuité d'une trame verte intéressante. La FAPEGM et d'autres associations se sont opposées sans succès.

- L'évacuation des eaux usées de Charcot et de Nautiparc vers la station d'assainissement de Bourgerel pose problème : la station est saturée mais non reconnue comme telle. La FAPEGM, sur demande du CA, en a écrit au préfet, sans réponse. Elle vient de déposer, le 21 décembre, un recours gracieux auprès du maire, lui demandant de retirer le permis d'aménager Nautiparc pour défaut de capacité de Bourgerel à recevoir les effluents de la zone artisanale.

- Arradon : à l'appel de l'association La Bernache, la FAPEGM participe à un collectif d'associations locales pour sauvegarder le site de la zone portuaire contre un projet de réaménagement peu respectueux de l'environnement, émanant du syndicat mixte des ports du Morbihan. Il semble que nous soyons entendus et que le projet soit modifié de façon acceptable.

- Locmariaquer (Kérigan) : à l'appel de l'ADSEL la fédération a demandé au préfet le 21 juillet d'annuler une concession de culture marine nuisible à une zone traditionnelle de pêche à pied et aux usagers d'une plage. Sans réponse.

- Belle Ile en Mer : les îliens sont confrontés au problème des ressources en eau en période de sécheresse. A l'appel de l'association Eau douce, la FAPEGM a rencontré les responsables et a visité les lieux le 12 juillet. Un projet très avancé d'installation d'une usine de désalement d'eau de mer est-il la solution, alors que toutes les ressources de recueil des eaux pluviales ne semblent pas encore utilisées ?

- Forum des associations à Vannes le 11 septembre : la FAPEGM, aidée par ses membres, a participé par un stand à cette importante journée de communication.

- Semaine du Golfe 2011 : Inquiète de l'éventualité de répercussions négatives de la Semaine du Golfe sur l'environnement, la FAPEGM a participé le 28 septembre à une réunion de concertation sur la protection de l'environnement organisée par l'encadrement technique de la Semaine. Le problème des déchets, le respect du territoire du Conservatoire du littoral à Locmariaquer, et l'évaluation des incidences de la manifestation sur Natura 2000 seront, semble-t-il, pris en compte par les organisateurs.

- Conditions de Survol du Golfe : dans le cadre de Natura 2000 avec Lionel Picard et Nolwenn Malengreau, la FAPEGM a participé le 20 octobre à une réunion très consensuelle sur le sujet avec les institutionnels et les professionnels.

- Controverse sur l'application de la loi littoral : la FAPEGM a soutenu par un communiqué de presse du 24 novembre les associations AALLPA et Amis des Chemins de Ronde dans une controverse soulevée par le député de Carnac Michel Grall sur l'assouplissement de la loi littoral.

- Pollution de la rivière Marle à Vannes : suite à cette pollution accidentelle le 25 novembre qui laisse entrevoir des négligences lors de travaux de rénovation urbaine, la FAPEGM a écrit le 3 décembre au Maire pour demander la suite donnée à cette affaire, puis le 11 décembre au Préfet et au Maire pour demander un renforcement des mesures de contrôle de sécurité. Aucune réponse n'est venue.

Participation à des instances publiques :

- Suivi du SMVM. La FAPEGM participe au processus de concertation mis en place par le préfet pour le suivi du SMVM du Golfe du Morbihan : le Comité de suivi, regroupé avec les comités de pilotage de Natura 2000 en un « comité de Gestion » unique s'est réuni le 3 mai. Cinq groupes de travail spécialisés correspondent aux 5 thèmes du SMVM, à savoir 1. Qualité de l'eau, 2. Protection de la biodiversité, 3. Activités nautiques et accès à la mer, 4. Pêche et cultures marines, 5. Urbanisme et paysages. Il est étonnant que seuls les groupes 3 et 5 se sont réunis, 2 fois chacun, en 2010. Mis en vigueur en février 2006 le SMVM est valide jusqu'en 2016, date à laquelle il sera révisé.

A la demande des Amis du Golfe, la FAPEGM a demandé au Président du groupe "Activités nautiques" de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion les questions suivantes : l'intégration dans le Système d'Information

Géographique SIG du Golfe du Morbihan des 'Plages et criques du Golfe' (qui font partie du SMVM dans un document en annexe) ; la conformité du projet de nouvelle base nautique de Toulindac (Baden) avec le SMVM ; le projet de port à sec à Penmern (Baden).

- Plan de Déplacements Urbains, PDU, de la communauté d'agglomération de Vannes. La FAPEGM a continué de participer activement à la préparation du PDU, Plan de Déplacements Urbains, au sein d'un « Comité consultatif » composé de 3 collèges : structures « associatives » (associations environnementales et de consommateurs, associations commerciales et professionnelles), techniciens et élus. Cette disposition qui aurait dû favoriser une véritable concertation n'a pas fonctionné. Dix associations de l'environnement, de consommateurs, des transports et du vélo, réunies en un collectif efficace, ont déposé le 4 novembre à l'enquête publique un document critique soulignant les grandes faiblesses du Projet de PDU. A été soulignée l'insuffisance des solutions proposées pour favoriser les transports alternatifs et pour diminuer la part des voitures particulières dans la circulation. L'objectif de Grenelle d'atteindre en 2020 une diminution des émanations de CO² de 20% par rapport à 1990 n'est pas atteint. Au nom du Collectif la FAPEGM a écrit des lettres critiques au préfet et à l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

- Comité de pilotage littoral sur la qualité de l'eau dans la rivière d'Auray : la fédération a participé le 12 octobre à une réunion organisée par le Syndicat mixte du Loc'h et du Sal et le SIAGM à la demande des ostréiculteurs. Un programme d'actions a été dressé.

- SCOT de la presqu'île de Rhuys. Ce SCOT trop hâtivement préparé, est en voie de finalisation. Un Collectif de 13 associations, dont la FAPEGM, formé au départ contre le projet immobilier de Kerver, tente d'obtenir un meilleur délai pour la préparation du SCOT, en particulier pour le mettre en conformité avec la loi du Grenelle 2. Joël Piolot représente la FAPEGM au SCOT.

- Projet de SAGE pour le Golfe du Morbihan et la Ria d'Étel

Le projet de SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du Golfe avance lentement. Le périmètre est actuellement soumis à la consultation des communes pendant 4 mois, jusqu'au 28 février. La Commission locale de l'eau CLE, parlement du SAGE, sera constituée après les élections cantonales. Par lettre au préfet du 8 octobre la FAPEGM a demandé à en faire partie..

- Le projet de PNR.

Vote des collectivités sur le projet : la FAPEGM a adressé le 8 novembre une lettre ouverte aux élus, demandant de reporter le vote de la Communauté d'Agglo de Vannes après le vote de chaque commune dans un souci de meilleure expression démocratique. En vain.

La FAPEGM a participé à la réunion présentant l'étude, demandée par le SIAGM, de la fréquentation touristique de l'Île aux Moines et de l'île d'ARZ.

Quelques actions des associations membres

- Golfe Clair a organisé avec grand succès le 3 avril l'opération « Golfe propre ».
- Les associations environnementales de Surzur, Défense du Pays de Surzur, Défense de l'Environnement de Surzur et Azur, avec la FAPEGM et Eau et Rivières, ont obtenu du Maire la révision de zones humides oubliées dans l'inventaire.
- Les Amis du PNR ont organisé avec succès plusieurs réunions communales pour expliquer le PNR et faire tomber les craintes et préventions.
- L'ADAIR a obtenu par son action persévérante l'abandon au moins à moyen terme du projet de contournement Nord de Vannes.
- Eau et Rivières questionne la ville de Vannes sur l'état d'avancement de l'inventaire des zones humides de son territoire, réalisé trop discrètement, et sur la remise en état de 2 zones humides comblées, à Kerbiquette et à Tohannic..
- Les Amis des Chemins de Ronde ont perdu leur recours au Conseil d'Etat sur le secteur, jugé urbanisable par le CE, de la zone artisanale du Suroît à Belz : le litige portait sur l'existence ou non d'un village permettant de construire la zone artisanale en continuité avec celui-ci.
- Grains de sable a organisé un marché bio tous les mercredis de l'été.
- AALLPA : le 3 janvier le Tribunal Administratif a annulé le PLU de Pluneret à la demande de l'association.

La fédération et ses membres continueront à assurer leur action de veille environnementale et écologique.

La fédération attend les propositions des associations membres pour orienter l'activité de la fédération durant l'année à venir.

Le président remercie le CA, les associations membres et leurs représentants pour leur esprit de collaboration, qui facilite grandement l'unité et la vie de la Fédération.

Henri Girard

Le rapport moral et d'activité du président est adopté à l'unanimité

Rapport financier par la Trésorière

La Trésorière Anne Camus présente le compte de résultat 2010 et la situation de trésorerie au 31 décembre 2010. Le compte de résultat présente un léger déficit de 5,81 €. La trésorerie disponible est de 1343,26 €. (Voir en annexe 1 le Compte de résultats et la Situation de trésorerie).

L'assemblée décide de maintenir pour 2011 la cotisation annuelle au montant actuel de 10€.

Le rapport Financier est adopté à l'unanimité

Renouvellement statutaire de la moitié du Conseil d'Administration de la FAPEGM

Les membres de la FAPEGM sont des associations. Le Conseil d'administration est composé d'associations-membres qui délèguent chacune un représentant (et un suppléant) de son choix pour siéger au CA. Le nombre actuel d'associations-administrateurs est de 8. Il peut être au maximum de 11.

Quatre associations-administrateurs sont sortantes. Ce sont :

- Association ADAIR, représentée par Françoise Prévost
- Association Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais, représentée par Annie Piolot
- Association des Amis des Chemins de Ronde, représentée par Anne Camus
- Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Louis-François Colboc

Les associations sortantes peuvent se représenter.

Toute association-membre peut faire acte de candidature. Le nombre de postes proposés à l'élection est de quatre, il peut s'élever à six.

Il est fait appel aux candidatures. L'association Golfe Clair, représentée par Anne Le Galles est candidate. Les associations membres sortants se représentent comme candidates.

Les cinq associations candidates sont élues à l'unanimité par l'assemblée aux postes d'administrateurs. Désormais le CA est composé de 9 membres :

- Association ADAIR, représentée par Françoise Prévost, réélue le 8 janvier 2011
- Association Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais, représentée par Annie Piolot, réélue le 8 janvier 2011
- Association Amis des Chemins de Ronde, représentée par Anne Camus, réélue le 8 janvier 2011
- Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Louis-François Colboc, réélue le 8 janvier 2011
- Association Golfe Clair, représentée par Anne Le Galles, élue le 8 janvier 2011

- Association des Amis du Parc Naturel Régional, représentée par Joël Piolot, réélue le 10 01 09
- Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, représentée par Jacques Serre, réélue le 10 01 09
- Association Eau et Rivières de Bretagne, représentée par Henri Girard, réélue le 10 01 09
- Association des Amis du Golfe du Morbihan, représentée par Jean-Claude Provost, élue le 10 01 09

Débat général sur la fédération

- La liste des associations membres de la FAPEGM est demandée. Cette liste a fait partie des documents du diaporama projeté. Elle sera mise en annexe 2 du CR.
- La FAPEGM demandera aux responsables de la Semaine du Golfe communication du document légal 'Etude d'incidences de la Semaine sur les zones Natura 2000' et plus généralement de l'impact sur l'environnement.
- Il sera demandé aux associations membres de relever pendant la Semaine du Golfe les nuisances éventuelles à l'environnement.
- Il est proposé d'informer le Président du Syndicat du Loc'h et du Sal sur l'état de saturation des stations d'assainissement de Baden (Pont Claou et Bourgerel) et les conséquences possibles pour les eaux de la rivière d'Auray et du Golfe.
- Il est souhaitable de doter la fédération d'un logo. Des propositions par les associations membres sont vivement attendues.
- L'assemblée annule le projet de la FAPEGM d'organiser une réunion publique importante sur le PNR à Vannes en début février. La difficulté de trouver un intervenant attractif de poids, le financement, la faible efficacité de l'initiative en direction des élus, ont motivé l'annulation.

Aucune nouvelle question n'étant abordée, le président déclare close l'Assemblée Générale statutaire et ouvre la réunion ordinaire de la FAPEGM.

Assemblée ordinaire de la FAPEGM

- **Le compte rendu de la dernière assemblée** ordinaire, du 4 décembre 2010, est approuvé à l'unanimité.

Fixation des dates des prochaines réunions :

le principe est : une réunion toutes les 6 semaines, en évitant les vacances scolaires et les grands "ponts" fériés.

- **Les prochaines assemblées de l'année 2011** sont fixées à 9h30, les samedis 19 février, 2 avril, 14 mai, 25 juin, 3 septembre, 15 octobre et 3 décembre.
- **L'assemblée Générale Statutaire** est fixée au 14 janvier 2012.

Salon bio "Respirez la vie" : l'assemblée décide de ne pas participer au salon bio "Respirez la vie" à Vannes les 28-30 janvier.

Le président clôt la réunion, remercie les participants et les invite au verre de l'amitié. Il est 12h15.

Le 21 01 2010 HG

Annexe 1 : Compte de résultats 2009 et Situation de trésorerie au 31 10 2009

Annexe 2 : liste des associations membres de la FAPEGM

COMPTES DE RÉSULTATS 2010

ET

SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2010

FAPEGM				
Compte		de		Résultats 2010
Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5
Charges			Produits	
Assurance MAIF 2010	98,93 €		Cotisations 2010	270,00 €
Cotisation UADL	15,00 €		Intérêts sur livret 2009	1,43 €
Fournitures et frais divers	13,31 €			
Réalisation du Blog	150,00 €			
			Déficit 2010	5,81 €
TOTAL	277,24 €		TOTAL	277,24 €
Situation		de		Trésorerie au 31 décembre 2010
Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5
Emplois			Ressources	
<i>Charges Comptabilisées d'avances</i>	100,95 €		<i>Déficit 2010</i>	-5,81 €
Assurance MAIF 2011			<i>Résultats Antérieurs</i>	1299,07
<i>Produits à recevoir</i>	60,00 €		<i>Produits Comptabilisées d'avances</i>	50,00 €
Cotisations 2010 non perçues			Cotisations 2011 perçues	
<i>Disponible</i>	1 182,31 €			
dont				
Caisse	27,89€			
Compte Courant	152,99€			
Livret CMB	1001,43€			
TOTAL	1 343,26 €		TOTAL	1 343,26 €
Produits à recevoir de:			Produits Comptabilisées d'avances:	
AHVOER 10€, Chemin de ronde 10€			La Bernache 10€ Ile d'ARZ 10€, Logeo 10 €	
Amis du Passage 10€, Citoyens de Rhuys 10€			Bretagne Vivante 10€, ADAIR 10€	
ADSL 10€, Vélo motive 10€				

la trésorière,

Anne Camus

Liste des associations membres de la FAPEGM



MEMBRES DE LA FAPEGM

Assoc. pour l'Application de la Loi Littoral dans le Pays d'Auray (AALLPA)	Défense du site et de l'environnement de Locmariaquer (ADSEL)
Assoc. de Défense de l'Aménagement Intercommunal et Régional (ADAIR)	Eau et Rivières de Bretagne (ERB)
Assoc. des Huiles Vierges, des Oléagineux et des Energies Renouvelables (AHVOER)	Environnement 56
Assoc. pour la Défense du Pays de Surzur (ADPS)	Golfe Clair
Amis des chemins de ronde du Morbihan (ACR)	La Bernache (Arradon)
Amis de Kervoyal	Observatoire de Rhuys
Amis du Passage (St Armel)	Protection du littoral de la commune de l'île d'Arz
Amis du Parc Naturel Régional	Qualité de la Vie à Larmor Baden
Amis du Golfe du Morbihan	Séné, Nature et Environnement (Séné)
Amis de la Réserve Naturelle de Séné	Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan (UMIVEM)
Bretagne Vivante-SEPNB (*)	Vélotomotive
Citoyens de Rhuys	Vigie de Pen en Toul (Larmor Baden)
Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais (CEPEA)	

* membres associés

Total : 27 associations

Conseil d'administration : président Henri Girard, secrétaire Louis-François Colboc, trésorière Anne Camus, Annie Piolot, Joël Piolot, Françoise Prévost, Jean-Claude Provost, Jacques Serre